

SAMEDI 15 AVRIL

MOUSTOIR-AC



LA ROUTE DES MEGALITHES



GUIDE TECHNIQUE

COURSE EN LIGNE ELITE / OPEN 1, 2,3

DEPART 14H00

79,000 KM EN LIGNE + 8 TOURS DE 4,800 KM

ORGANISE PAR LE COMITE DES FETES DE MOUSTOIR-AC



CONTROLE : O.C LOCMINE

ANIME PAR CHRISTIAN JOSSO

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Article 1 : Organisation

La 10^{ème} route des Mégalithes se déroulera le samedi 15 avril 2023. Cette épreuve est organisée par Le Comité des Fêtes de Moustoir-Ac sous le contrôle de l'OC Locminé .

Article 2 : Type d'épreuve

La 10^{ème} route des Mégalithes est inscrite au comité régional de Bretagne. Elle est ouverte aux **Elite, Open 1, 2, 3**

Article 3 : Déroulement de l'épreuve

L'épreuve est composée de 79 km en ligne + 8 tours de 4,8 km. Le parcours et l'itinéraire sont en annexe 2 et annexe 3.

Article 4 : Permanence et réunion directeurs sportifs

La permanence et le retrait des dossards se feront à partir de 12h15 à l'école publique . (Voir annexe 1).
La réunion des directeurs sportifs se fera à 13h00. (Voir annexe 1).

Article 5 : Appel des coureurs

L'appel des coureurs se fera au Route de Kerbouart à 13h40.

Article 6 : Radio tour

Les informations courses seront émises sur la fréquence 157,4875.

Article 7 : Assistance technique neutre

« Hermine Service Course » assurera le dépannage. 1 véhicule sera positionné à l'avant et le second à l'arrière.
A charge des équipes et coureurs intéressés de fournir les roues pour assurer leur dépannage.

Article 8 : Délai d'élimination

Le délai d'élimination est fixé à 8%. Tout coureur attardé à plus de 10 minutes devra rendre son dossard.

Article 9 : Ravitaillement

La zone de ravitaillement sera autorisée à partir du KM 32.7 à la sortie de Moustoir-Remungol .
Sur le circuit final, la zone se situe dans la montée de la ligne d'arrivée et sera autorisé jusqu'au 5^{ème} passage (compte-tours 4).
Il est demandé aux coureurs de garder leurs déchets dans leurs poches.

Article 10 : Classements annexes

Un classement « meilleur grimpeur » se disputera sur 3 classements :

KM 16.3 → Kerhorno / KM 56.0 → Kerguignac / KM 79 → 1^{er} passage sur la ligne (Cpte tours 8)

Un classement « meilleur animateur » se disputera sur 3 classements :

KM 88,4 → 3^{ème} passage sur la ligne (Cpte tours 6)
KM 98,2 → 5^{ème} passage sur la ligne (Cpte tours 4)
KM 107,8 → 7^{ème} passage sur la ligne (Cpte tours 2)

A chaque classement sera attribué 5 – 3 – 1 points. En cas d'égalité, le classement final sera utilisé. A l'issue de ces classements (MG et MA), le premier percevra 50€, le deuxième 30€ et le troisième 10€.

Article 11 : Protocole

A l'issue de l'épreuve dans un délai de 10 minutes devront se présenter au podium : le premier, le deuxième, le troisième, le meilleur grimpeur, le meilleur animateur .

Article 12 : Déviation directeurs sportifs

La dérivation des directeurs sportifs se fera sur la gauche à 250 de la ligne ce qui les amènera directement au parking équipes et coureurs. (Voir annexe 1).

Article 13 : Liste des hôpitaux

CENTRE HOSPITALIER BRETAGNE ATLANTIQUE
20 BD DU GENERAL GUILLAUDOT
BP 70555
56017 VANNES / TEL : 02 97 01 41 41

CLINIQUE OCEANE
LE TENENIO
11 RUE DR JOSEPH AUDIC
56000 VANNES / TEL : 08 26 39 99 26

CENTRE HOSPITALIER CENTRE BRETAGNE
SITE DE KERIO
56306 PONTIVY CEDEX / TEL : 02 97 79 00 00

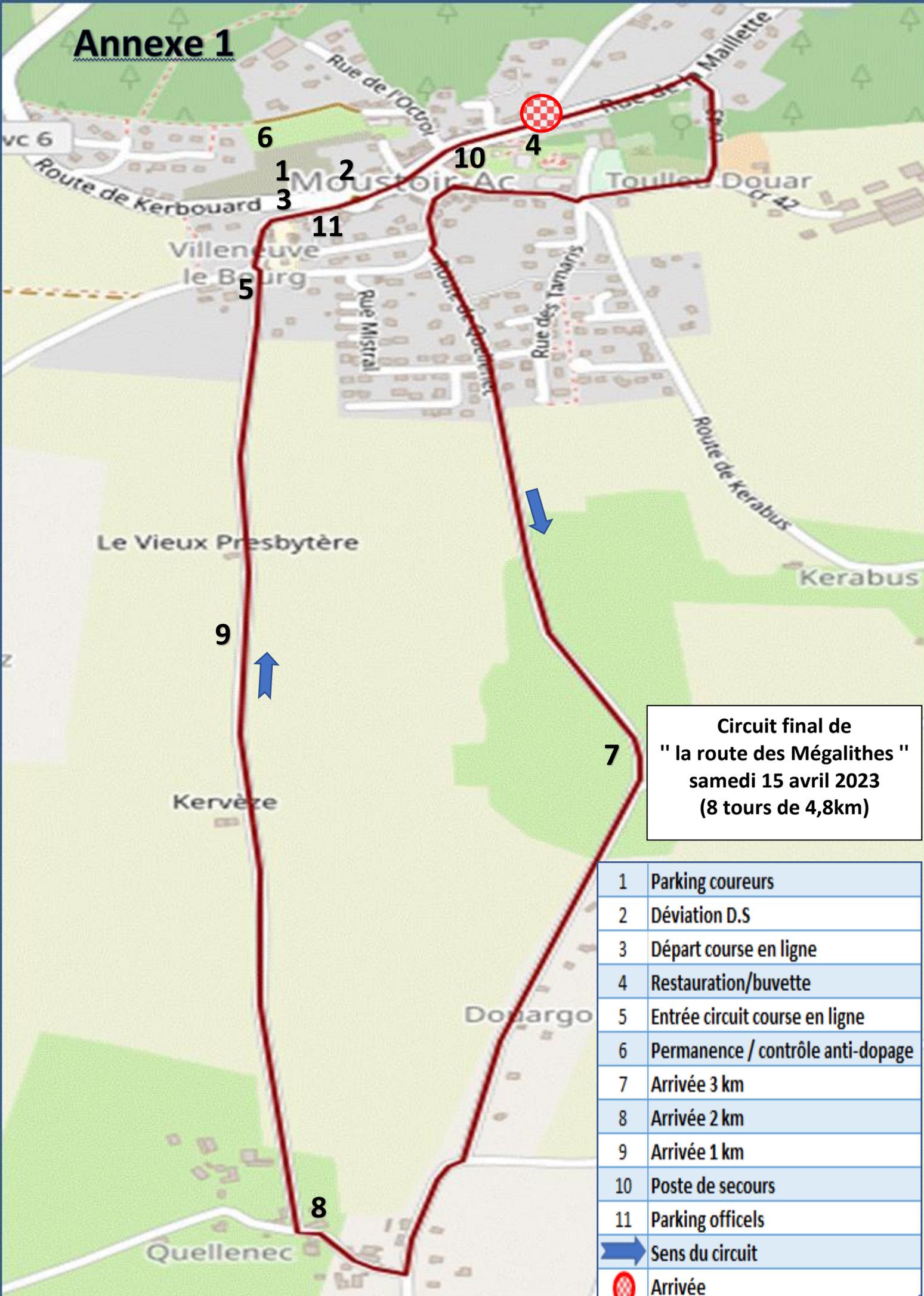
Article 14 : Contrôle anti-dopage

Le règlement anti--dopage de la FFC s'applique à la présente épreuve. Il est prévu à l'école publique . (Voir annexe 1).

Article 14 : Organisation

DIRECTEUR DE L'ORGANISATION : *Christophe LE DASTUMER*
PRESIDENT DE JURY : *Jean- Marc ROBIN*
ARBITRE 1 : *Guy AUFFRET*
ARBITRE 2 : *Frédéric SIMON*
JUGE A L'ARRIVEE : *Sébastien RIO*
ARBITRE MOTO : *Raymond NIVOL*
MEDECIN : *DR PHILIPPON*
AMBULANCE : *AMBULANCE PREMIER SECOURS 56*
CLASSEMENTS ET VIDEO FINISH : *REYNALD BLAIS*
RADIOS ET DEPANNAGES NEUTRES : *HERMINE SERVICE COURSE*
MOTOS SECURITES : *ABEC*

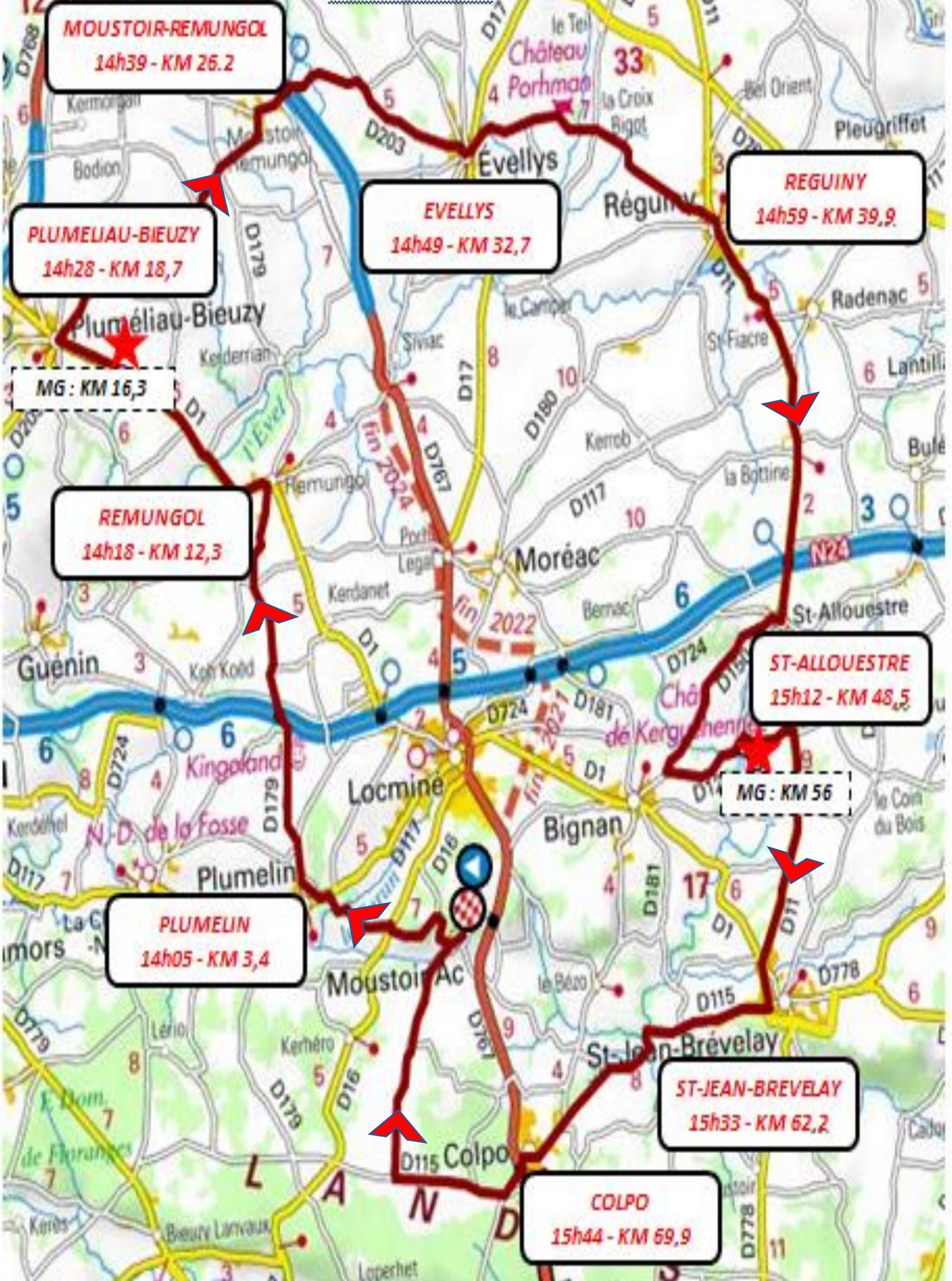
Annexe 1



**Circuit final de
" la route des Mégalithes "
samedi 15 avril 2023
(8 tours de 4,8km)**

1	Parking coureurs
2	Déviation D.S
3	Départ course en ligne
4	Restauration/buvette
5	Entrée circuit course en ligne
6	Permanence / contrôle anti-dopage
7	Arrivée 3 km
8	Arrivée 2 km
9	Arrivée 1 km
10	Poste de secours
11	Parking officiels
	Sens du circuit
	Arrivée

Annexe 2



Route	Annexe 3 Localité	Km parcourus	Km restants	Heure de passage		
				38 km/h	40 km/h	42 km/h
VC	MOUSTOIR-AC (Route de Kerbouart) (départ fictif 1,1km)	0,000	117,400	14 h 00	14 h 00	14 h 00
vc	Lande de Kerbouart KM 0 (Départ réel)	0,000	117,400	14 h 00	14 h 00	14 h 00
VC	Penmené (tout droit direction Plumelin)	1,300	116,100	14 h 02	14 h 01	14 h 01
D117	Kerfourchec (à gauche direction Plumelin)	3,400	114,000	14 h 05	14 h 05	14 h 04
D117	Rd point à droite (direction Remungol) 1ère sortie	3,000	114,400	14 h 04	14 h 04	14 h 04
D179	Kingoland	6,900	110,500	14 h 10	14 h 10	14 h 09
D1	EVELLYS (REMUNGOL) (à gauche direction Plumeliau)	12,300	105,100	14 h 19	14 h 18	14 h 17
D1	Kervihan MG 1	16,300	101,100	14 h 25	14 h 24	14 h 23
D1	PLUMELIAU (à droite direction Moustoir-Remungol)	18,700	98,700	14 h 29	14 h 28	14 h 26
D203	Kermaux	23,600	93,800	14 h 37	14 h 35	14 h 33
D203	(EVELLYS) MOUSTOIR-REMUNGOL (à droite rue de la poste)	26,200	91,200	14 h 41	14 h 39	14 h 37
D203	EVELLYS (NAIZIN) (à gauche rue de la mairie)	32,500	84,900	14 h 51	14 h 48	14 h 46
D17	EVELLYS (NAIZIN) (au rd-point 2ème sortie)	32,700	84,700	14 h 51	14 h 49	14 h 46
D203	EVELLYS (NAIZIN) (à droite direction Réguiuny)	32,800	84,600	14 h 51	14 h 49	14 h 46
VC	REGUINY (à gauche rue Lt John Clifford)	39,800	77,600	15 h 02	14 h 59	14 h 56
D11	REGUINY (à droite rue Guy Ropartz)	39,900	77,500	15 h 03	14 h 59	14 h 57
D11	SAINT-ALLOUESTRE (à droite direction Bignan)	48,500	68,900	15 h 16	15 h 12	15 h 09
D150	BIGNAN (La vallée direction Kerguehenec)	52,900	64,500	15 h 23	15 h 19	15 h 15
D123	Kerguignac MG 2	56,000	61,400	15 h 28	15 h 24	15 h 20
D11	Carrefour D123/D11 (à droite direction St-Jean-Brévelay)	56,600	60,800	15 h 29	15 h 24	15 h 20
D778BIS	SAINT-JEAN-BREVELAY (au rd-point tout droit) 2ème sortie	61,200	56,200	15 h 36	15 h 31	15 h 27
D115	SAINT-JEAN-BREVELAY (A droite direction Colpo)	62,200	55,200	15 h 38	15 h 33	15 h 28
D115	COLPO (à gauche direction Gd-Champ)	69,800	47,600	15 h 50	15 h 44	15 h 39
D115	COLPO (Rd-point à droite direction Gd-Champ) 1ère sortie	69,900	47,500	15 h 50	15 h 44	15 h 39
D115	COLPO (Rd-point tout droit direction Gd-Champ) 1ère sortie	70,100	47,300	15 h 50	15 h 45	15 h 40
D115	A droite direction Ty-Planche (Carrefour D115/D150)	70,600	46,800	15 h 51	15 h 45	15 h 40
VC	La Croix de Bois (à droite direction Moustoir-Ac)	73,500	43,900	15 h 56	15 h 50	15 h 45
VC	Ponctuel (à droite direction Moustoir-Ac)	77,900	39,500	16 h 03	15 h 56	15 h 51
VC	Entrée circuit	78,400	39,000	16 h 03	15 h 57	15 h 52
VC	MOUSTOIR-AC 1^{er} Passage sur la ligne d'arrivée (Cpte tour 8) MG 3	79,000	38,400	16 h 04	15 h 58	15 h 52
	2 ^{ème} Passage sur la ligne d'arrivée (Cpte tour 7)	83,800	33,600	16 h 12	16 h 05	15 h 59
	3 ^{ème} Passage sur la ligne d'arrivée (Cpte tour 6)	MA 1 88,600	28,800	16 h 19	16 h 12	16 h 06
	4 ^{ème} Passage sur la ligne d'arrivée (Cpte tour 5)	93,400	24,000	16 h 27	16 h 20	16 h 13
	5 ^{ème} Passage sur la ligne d'arrivée (Cpte tour 4)	MA 2 98,200	19,200	16 h 35	16 h 27	16 h 20
	6 ^{ème} Passage sur la ligne d'arrivée (Cpte tour 3)	103,000	14,400	16 h 42	16 h 34	16 h 27
	7 ^{ème} Passage sur la ligne d'arrivée (Cpte tour 2)	MA 3 107,800	9,600	16 h 50	16 h 41	16 h 34
	8 ^{ème} Passage sur la ligne d'arrivée (Cpte tour 1)	112,600	4,800	16 h 57	16 h 48	16 h 40
	ARRIVEE	117,400	0,000	17 h 05	16 h 56	16 h 47